



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

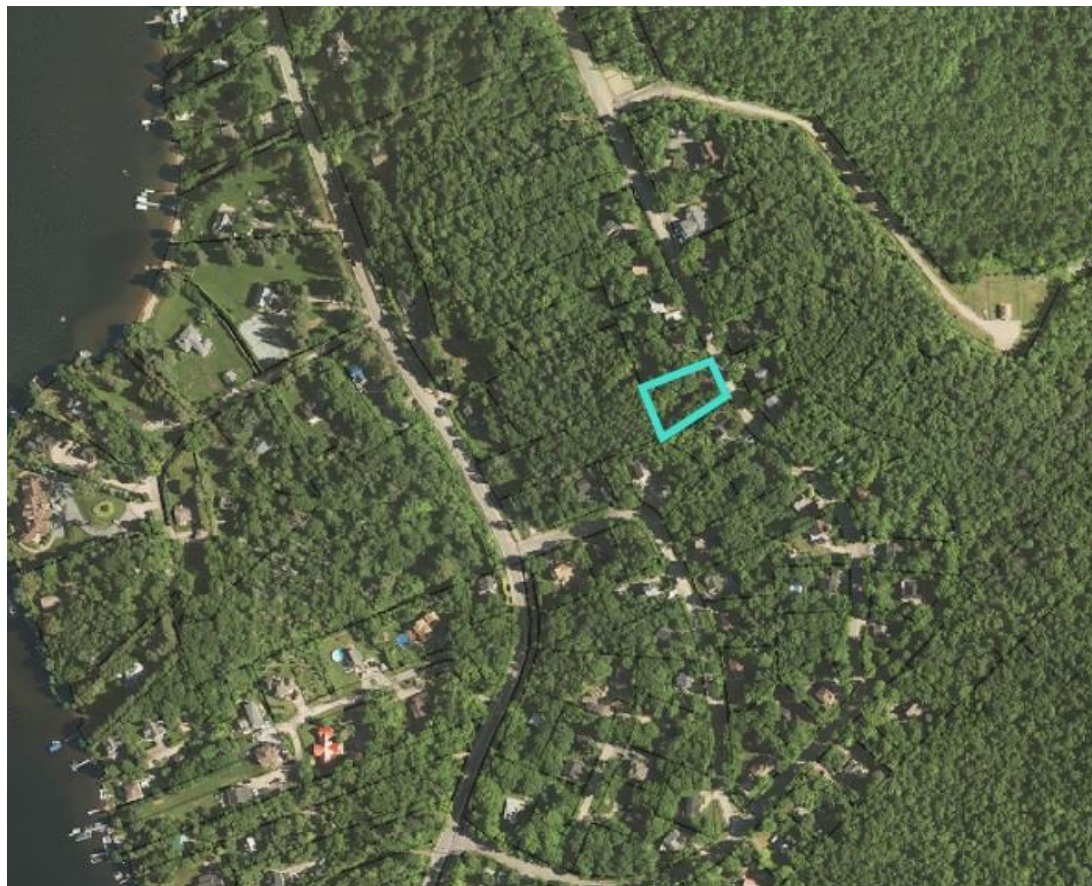
CONSULTATION ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 33, rue Boilard

Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 33, rue Boilard (lot 4 743 993) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 1^{er} août à minuit heure de l'Est.**

La demande consiste à régulariser la marge avant de l'habitation à 3,38 mètres alors que le règlement exige une marge minimale avant de 6 mètres. La demande est soumise à une procédure de consultation écrite de quinze (15) jours à compter du 17 juillet 2020.

L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en turquoise.



L'habitation faisant l'objet de la présente demande.



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : agrosjean@fossambault.com